

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

NOUVELLES DE ROME.
réception de la députation des catholiques de Cologne ;
Lettre du Pape à l'empereur du Japon.
—ANNÉE CHRÉTIENNE
—CHRONIQUE DIOCÉSAINE ET PROVINCIALE
Ordination au Grand Séminaire ; funérailles de M. S. P. Lonergan ; nomination d'un chanoine titulaire à St. Hyacinthe.
—LE PAPE ET LE JA-



SOMMAIRE

NON, lettre de Mgr Osof—DISCOURS DE MGR D'HULST, au mariage de la princesse Marie. — UNE HÉROÏNE ESPAGNOLE, Concha Ineva.—LE CHANT DE L'ÉGLISE, étude et critique, suite. — QUEL CONFESSEUR ! QUEL PÉNITENT.—LE VIEUX MUSICIEN par Marthe Lachèse (suite)—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
Une piastre par an, payable d'avance.

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE, 22	NOV.—Saint-Vincent à Montréal.
MARDI, 24	“ —L'Épiphanie.
JEUDI, 26	“ —Sainte-Emmélie.
SAMEDI, 28	“ —Toutes les Églises.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 22	NOV. —22 ^e me Dimanche après la Pentecôte SAINTE CÉCILE, V. M., d orn. rouges. <i>Dimanche 22 en ce jour on annonce l'Avent.</i>
Lundi, 23	“ —SAINT CLÉMENT, P. M., dble, orn. rouges
Mardi, 24	“ —SAINT JEAN, de la <i>Croix</i> , C., d., orn. bles.,
Mercredi, 25	“ —SAINTE CATHERINE, V. M., d., ord. rouges.
Jeudi, 26	“ —DU SAINT SACREMENT, semd., orn. blancs.
Vendredi, 27	“ —SAINT LÉONARD, <i>Port Mau.</i> , C. d. orn. bles.
Samedi, 28	“ — <i>Fig. SS. IRENÉE et C.</i> , MM., d., orn. rgs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHÉDRALE.—Dimanche 22, ordination. Mercredi 25, à 7 h. grand-messe pour les bienfaiteurs de l'Évêché.

BON PASTEUR.—Mercredi 25, profession religieuse.

NOTRE-DAME DU MONT ROYAL.—Jeudi 26, profession religieuse.

ÉCOLE DE RÉFORME.—Vendredi 27, confirmation.

Dimanche.—Fête du Titulaire de l'Église paroissiale de Sainte-Cécile à Valleyfield Solennité des Titulaires des églises de Sainte-Elisabeth, Saint-Félix de Valois, Saint-Colomban et Saint-Clément à Beauharnois.

—La députation envoyée à Rome par les fidèles du diocèse de Cologne, pour présenter leur filial hommage à Mgr Melchers, promu au cardinalat, a été reçue en audience solennelle par le Saint-Père. Léon XIII a prononcé une allocution latine dans laquelle, après avoir rendu un éclatant témoignage aux vertus du nouveau Cardinal, il invite les fidèles de Cologne à accepter avec docilité la séparation qui leur est imposée par le Chef de l'Église.

“ Pour ce qui est de vous, Nos chers fils, a dit le Pape, la considération de la divine Providence qui dispose toutes choses avec douceur et sagesse, vous commande, à vous ainsi qu'à tout le clergé et à tout le peuple fidèle de votre archidiocèse, la résignation et la docilité. Si les Colonais ne peuvent plus jouir désormais de la présence et du ministère pastoral d'un si éminent pontife, maintenant agrégé à Notre Sénat, qu'ils considèrent cependant qu'ils auront en lui, dans cette ville maîtresse du nom chrétien, un patron permanent auprès du Souverain Pontife, et que ce patron, quoique absent de corps, leur sera néanmoins toujours présent en esprit et par le plus affectueux dévouement. ”

Le Souverain Pontife loue ensuite le mérite du nouvel archevêque qu'il met à la tête du diocèse de Cologne et dit ; “ Vous aurez également en lui le plus aimant des pères, et un chef que vous pourrez suivre en toute sûreté au milieu des difficultés, encore nombreuses et graves, contre lesquelles l'Église catholique a à lutter en Allemagne. ”

“ Soyez donc, chers fils, toujours obéissants envers lui, suivez avec promptitude et zèle ses desirs et sa parole, et conservez toujours cet admirable lien, formé par la foi et la charité, qui doit unir entre eux tous les fidèles du Christ et leurs pasteurs. ”

—LETTRE DU PAPE A L'EMPEREUR DU JAPON.—Le Pape avait écrit une lettre à l'empereur du Japon, le félicitant des progrès introduits dans l'empire et le priant de protéger les chrétiens.

Cette lettre a été portée par le vicaire apostolique du Japon méridional et présentée solennellement à l'empereur le 12 septembre.

L'empereur du Japon s'est montré très satisfait et a promis de donner aux chrétiens la même liberté religieuse qu'aux autres Japonais.

Il enverra à Rome un ambassadeur extraordinaire, porteur d'une lettre de remerciements pour Léon XIII.

Cette nouvelle sera accueillie avec bonheur par tous les chrétiens. La politique de sagesse et de modération qu'a toujours suivie Léon XIII, depuis son avènement, porte ses fruits et son rôle grandit de plus en plus, non seulement dans notre vieille Europe où sa politique a pour admirateurs même ceux qui ne

partagent pas notre foi, mais encore dans les pays de l'Extrême-Orient. Le résultat sera certainement un grand bien pour l'Eglise et pour la propagation de la foi chrétienne.

L'ANNÉE CHRÉTIENNE.

Demain est le dernier dimanche de l'année chrétienne, ou année ecclésiastique ; à cette occasion il nous paraît intéressant de donner une idée générale sur cette année en montrant ce qui la constitue, ses diverses parties, son utilité.

Ce qui la constitue. Jésus-Christ est venu dans ce monde non-seulement pour nous racheter par son sang, mais aussi pour nous apprendre par ses enseignements et ses exemples à nous rendre dignes que ce sang divin nous soit appliqué. Il a donc voulu que pour l'instruction des siècles à venir, sa doctrine et sa vie fussent écrites, et ces écrits forment l'Évangile.

Pour le plus grand bien des fidèles, dont elle a la charge, l'Eglise, inspirée par le Saint-Esprit, a jugé devoir mettre, tous les ans, sous leurs yeux la vie et les enseignements du Christ. Elle a donc formé avec l'Évangile un calendrier mystique qu'on nomme l'année chrétienne, ou l'année liturgique, ou l'année ecclésiastique.

Dans son cycle, cette année nous fait assister successivement à l'attente du Sauveur, par les patriarches et l'ancien monde, à sa naissance, aux mystères de son enfance et de sa vie cachée, à son baptême, à ses jeûnes dans le désert, à ses prédications, à ses miracles, à sa passion, à sa résurrection, et à son ascension.

Tout, donc, dans cette année nous parle de JÉSUS-CHRIST, nous le donne comme enseignement, nous le fait aimer, nous porte à lui ressembler.

Écoutez Dom Guéranger dans sa préface de l'*Année liturgique* :
" L'année liturgique fournit le drame le plus sublime qui puisse être offert à l'admiration humaine : l'intervention de Dieu pour le salut et la sanctification des hommes, la conciliation de la justice dans la miséricorde, les humiliations, les douleurs et les gloires de l'Homme-Dieu, les opérations et la venue du Saint-Esprit dans l'humanité et dans l'âme fidèle, la mission et l'action de l'Eglise. Il y a dix-huit siècles que ce fait divin s'accomplissait : son anniversaire se reproduit dans la liturgie et vient rajeunir chaque année dans le peuple chrétien le sentiment de ce que Dieu opéra, il y a tant de siècles. Quelle intelligence humaine eût pu concevoir une telle pensée ? Qu'ils sont faibles en présence de nos réalités impérissables, ces hommes téméraires et légers qui croient prendre le christianisme en défaut, qui osent le juger comme un débris antique et ne se doutent pas à quel point il est vivace et immortel par l'année liturgique chez les chrétiens. "

Ses diverses parties. Pour instituer son année, l'Eglise a dû suivre la vie du Sauveur ; elle a donc divisé son année en sept temps ou parties : le temps de l'Avent, le temps de la Nativité, le temps de l'Epiphanie, le temps de la Septuagésime, le temps du carême, le temps de Pâques et le temps après la Pentecôte.

Le premier temps, l'*Avent*, comprend les quatre dimanches qui précèdent la fête de Noël.

Le second temps, la *Nativité de Jésus*, va de la Noël, jour de la naissance, à l'Epiphanie, jour de la présentation.

Le troisième temps, l'*Epiphanie*, 6 janvier, dure jusqu'à la Septuagésime ; il peut n'avoir qu'un seul dimanche et en compter six, selon la date où tombe le jour de Pâques.

Le quatrième temps, la *Septuagésime*, se compose des trois dimanches qui précèdent immédiatement le carême ; ces dimanches sont appelés la Septuagésime, la Sexagésime, et la Quinquagésime.

Le cinquième temps est le *Carême*. Commencant le mercredi après la Quinquagésime, il comprend dix dimanche et quarante jours de jeûne.

Le sixième temps, *Résurrection de Notre-Seigneur*, commence à Pâques et se termine par la Pentecôte et son octave, comprenant huit dimanches.

Le septième temps, après la *Pentecôte*, comprend tous les dimanches depuis cette fête jusque à l'Avent. Le nombre de ces dimanches peut n'être que de 24 lorsque Pâques est le plus tard possible, et de 28, lorsqu'au contraire le jour de Pâques est le plus rapproché.

Cette variation dans la date de certains temps de l'année chrétienne provient 1. de ce que la fête de Pâques se détermine sur le mouvement lunaire, 2. de ce que l'Eglise, au concile de Nicée, a décidé que la fête de Pâques serait célébrée le dimanche après le quatorzième jour de la pleine lune de l'équinoxe du printemps, d'où il résulte que cette fête peut-être fixée du 22 mars inclus au 25 avril inclus.

Son utilité. L'année chrétienne, en se déroulant, nous montre Jésus-Christ dans une phase particulière de sa vie, et nous offre des consolations et des grâces spéciales. Pendant l'Avent, nous attendons sa venue ; à Noël, nous assistons à sa naissance ; à l'Epiphanie, nous le voyons adoré des rois mages et manifesté aux gentils ; pendant la Septuagésime, il prêche la doctrine du salut ; pendant le carême, il complète son enseignement et nous associe à son sacrifice ; Pâques nous le fait voir triomphant de la mort ; à la Pentecôte, il envoie à son Eglise, à nous tous, Son Saint-Esprit, pour nous soutenir dans le dur pèlerinage de la vie.

Cette variété même des temps de l'année chrétienne rend plus profondes sur nos âmes les impressions des divins mystères du Sauveur. Les joies de la Nativité nous touchent plus vivement par l'attente anxieuse de l'Avent ; après ces joies notre émotion est plus

grande quand nous entrons sous les ombres de la Septuagésime ; et ces ombres nous préparent admirablement à la pénitence du carême et au deuil de la Passion. Après ce deuil lugubre, combien sont plus vives les triomphantes allégresses de la Résurrection, et ces allégresses ont un merveilleux couronnement dans les solennités de l'Ascension et de la Pentecôte

Nous devons profiter pour notre salut de cette conception vraiment divine de l'année chrétienne ; recueillons les fruits et les richesses de chacun de ces temps : tantôt le désir que Jésus-Christ opère en nous sa naissance ; tantôt le zèle à l'étudier pour notre avantage et pour le faire connaître aux autres ; tantôt le repentir de nos fautes, causes de sa mort ; tantôt notre persévérance à le servir. Avec ces fruits et ces richesses nous gagnerons le ciel et nous y célébrerons à jamais l'année chrétienne.

Dimanche prochain nous étudierons le temps de l'Avent : ce qu'il est, quelle est son histoire ; quels sont les motifs de le sanctifier, et quels sont les moyens dont nous disposons pour sanctifier ce temps.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Ordination au grand-Séminaire le 15 novembre 1885.

Diaconat. MM. E. J. Joly, Montréal ; D. E. Coffey, Burlington, F. J. Crowan, D. H. Lawler, T. F. Whelan, Hartford ; P. J. O'Brien, Kingston ; J. J. Libert, Peoria ; P. F., McKeena, Providence.

Sousdiaconat. — MM. E. J. Contant, J. Kelly, J. T. Proulx, Montréal ; J. J. McNamara, Dubuque ; E. V. Murphy, Ogdensburg ; M. Hosey, Trenton.

Samedi matin ont eu lieu à l'église N.-D. du Bon Conseil les funérailles de M. le curé S. P. Lonergan.

L'église toute tendue de noir et au milieu de laquelle s'élevait un superbe catafalque dressé par les ouvriers de la maison Beullac, regorgeait de monde. Un grand nombre de prêtres et de membres des communautés religieuses ; des citoyens éminents en tête desquels Son Honneur le Maire, étaient venus rendre un suprême hommage à ce prêtre distingué qui avait gagné l'affection de la plupart, et d'admiration de tous.

Trois évêques assistaient à cette triste cérémonie ; Sa Grandeur, Mgr Lorrain fit la levée du corps, Sa Grandeur Mgr Grandin chanta le service et Sa Grandeur Mgr Fabre donna l'absoute.

Après la cérémonie, le cortège se forma en procession pour accompagner le corps à la gare du Pacifique et, défila dans l'ordre suivant :

Les différentes écoles de la paroisse, la société de Sainte-Brigide, la société Sainte-Marie le corbillard, les porteurs, la famille, le

clergé, les marguilliers de la paroisse Sainte-Marie, la société Saint-Vincent de Paul, la société de tempérance de Sainte-Brigide et des délégations de Saint-Antoine et de Saint-Jean-Baptiste.

Puis la famille et un grand nombre de citoyens.

Les restes mortels, déposés dans un wagon spécial, furent emportés à Sainte-Thérèse, où a eu lieu l'inhumation.

M. P. Larocque est nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, en remplacement de Mgr E. Gravel, nommé évêque de Nicolet.

Une magnifique cérémonie a eu lieu dernièrement au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, à l'occasion de l'installation et de la bénédiction d'une colossale statue de la Sainte.

Un très grand nombre de fidèles, tant de la localité que des paroisses assistaient à cette cérémonie qui commença à 9 h. et dura.

Avant la grand'messe se forma en procession pour accompagner Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec du monastère des Rédemptoristes à l'église. La grand'messe fut chantée par M. le grand vicaire Hamel.

« Après la messe, dit le *Courrier du Canada*, le R. P. Tiélen, supérieur de la communauté, monta en chaire et prononça une touchante allocution sur l'objet de cette fête, qui comprend deux choses : la bénédiction de la statue et son ascension sur le portail de l'église. Le prédicateur, en parlant de la puissance de sainte Anne cita deux traits admirables de la protection de cette grande sainte dans les temps d'épidémie variolique ; l'un se rapporte à la côte de Beaupré même, et l'autre eut lieu dans la paroisse de Notre-Dame Auxiliatrice de Backland. Dans le premier cas, l'épidémie cessa aussitôt qu'on eût invoqué la bonne Sainte Anne ; une messe fut fondée alors et elle se dit encore tous les ans en souvenir de cet événement mémorable. Dans le second cas, la protection de la grande sainte ne fut pas moins visible que dans le premier. Les citoyens de Notre-Dame Auxiliatrice avaient une telle confiance en sainte Anne qu'ils prirent son image que l'on remarquait sur le couvert des *Annales* et la suspendirent aux murs de leurs habitations. L'épidémie variolique exerça de terribles ravages, mais pas une seule maison où l'on remarquait l'image de sainte Anne ne fut atteinte du fléau. Le doigt de sainte Anne était là. Le prédicateur recommanda alors aux fidèles de recourir à la bonne sainte Anne pour lui demander la faveur de préserver de la variole non seulement l'archidiocèse, mais encore la province de Québec et le pays tout entier.

« Le sermon terminé, Mgr l'archevêque se rendit à la grande porte de l'église et bénit la statue de Sainte Anne, ainsi qu'une statue de saint Joachim destinée à la chapelle du même saint. C'était le moment solennel et le plus émouvant : Sainte Anne s'élevait dans les airs et appelait à son sanctuaire tous les habitants du Canada,

“ A moins de cinq minutes, la statue de sainte Anne était installée sur le portail entre les deux tours. Pendant l'ascension, le chant de *Sancta Anna, ora pro nobis*, se fit entendre, suivi du cantique : *Vers son sanctuaire*, etc. Aussitôt que la statue fut placée sur le trône qu'on lui avait préparé, la foule des fidèles se dispersa, en s'écriant Vive la bonne Sainte Anne !

Une indisposition d'un de nos collaborateurs nous force à retarder la publication des articles ? *La Basilique de S. Pierre et de la lecture et des livres.*

L'usage des lampes dans les sanctuaires remonte aux premiers jours du Christianisme : au temps des Israélites, cet usage fut commandé par Dieu lui-même qui ordonna à son peuple d'apporter pour les lampes du tabernacle de l'huile pure et très claire. Aux temps héroïques de la colonie de Villemarie, l'huile étant rare, on se servait de mouches à feu placées sous un globe de verre pour les lumières devant le St. Sacrement. En 1699, la S. Cong. des rites a décidé qu'il doit y avoir constamment une lampe devant le T. S. Sacrement. On se sert pour cette fin d'huile d'olive et parfois avec l'autorisation de l'ordinaire des huiles végétales les plus pures. Plusieurs maisons respectables de notre ville fournissent de ces huiles aux Eglises, parmi elles, celle de M. L. E. Morin, 14 rue Ste Thérèse, qui fait une spécialité de cet article important.

LE PAPE ET LE JAPON.

On verra dans les nouvelles de Rome que Sa Sainteté a écrit une lettre à l'empereur du Japon qui lui a été remise par le vicaire-apostolique, Mgr Osouf.

Voici la lettre par laquelle Mgr Osouf rend compte aux directeurs du Séminaire des Missions Etrangères de Paris de l'audience qu'il a obtenue de l'Empereur.

Yokohama, 14 septembre 1885.

Messieurs et Vénérés Directeurs,

Vous savez qu'au mois de Mars dernier, S. S. Léon XIII a mandé à Rome Mgr Osouf, alors occupé à recueillir en Amérique quelques aumônes pour nos œuvres. Vous n'ignorez point non plus l'honorable Mission que daigna confier à Mgr d'Arsinoë le Souverain Pontife, désireux d'entrer en relations avec le Gouvernement Japonais.

Dès son retour à Tôkiô, vers le milieu d'Août Sa Grandeur s'empressa de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir l'audience voulue pour la remise d'une lettre de Sa Sainteté à Sa Majesté le Mikado. M. Siemkiewicz Ministre Plénipotentiaire de

France au Japon, officiellement chargé par le gouvernement Français (sur la demande du Vatican), de prêter son concours à Mgr d'Arsinoë, montra, en cette circonstance, une entente des affaires et un dévouement qui lui font le plus grand honneur.

Après les entrevues préliminaires, usitées en pareil cas, Son Excellence le Cte Inouye, ministre des affaires étrangères du gouvernement Japonais, vint informer Mgr Osouf que l'audience Impériale était fixée au samedi 12 septembre. En même temps, un journal de la capitale publiait une note annonçant, qu'à cette date, l'Empereur recevrait Mgr d'Arsinoë, porteur d'une Lettre du Pape de Rome pour Sa Majesté ;—et que deux voitures conduiraient au Palais les personnes admises à l'audience.

Les choses se sont en effet passées d'après ce programme, et je viens aujourd'hui, Messieurs et Vénérés Directeurs, vous donner à ce sujet quelques détails qui, je l'espère, ne manqueront point pour vous d'intérêt.

Samedi dernier, à 10 heures, arrivaient à *Tsukiji*, résidence de Mgr d'Arsinoë, deux voitures dont l'une ordinairement envoyée par la Cour aux Ministres Plénipotentiaires, quand ils vont présenter leurs lettres de créance. Sa Grandeur prit place dans la voiture d'honneur avec celui qui vous adresse ces lignes ; dans la deuxième monta M. Brotelande, qui accompagnait Monseigneur à titre de Secrétaire.

Nous nous rendîmes à la Légation de France, où M. le ministre et tout son personnel, en grand uniforme, prirent place dans les voitures escortées par les deux cavaliers de la Légation ; et l'on partit pour le Palais d'*akasaka*.

Sans m'arrêter aux détails de la porte, nous trouvâmes dans le salon d'attente, Son Excellence le Ministre des affaires étrangères, en grande uniforme, constellé de décorations ;—Son Excellence le Cte Ito, Ministre de la Maison de l'Empereur, avec le grand cordon de l'ordre du Soleil Levant ;—plusieurs gentilshommes de la Chambre ;—l'Introducteur des audiences impériales ;—et un chambellan faisant fonction d'interprète en habits de cérémonie.

Tous ces hauts fonctionnaires firent à Monseigneur et aux personnes qui l'accompagnaient le plus gracieux accueil, en attendant le moment de l'audience.

A onze heures, les huissiers annoncèrent l'arrivée de l'Empereur, et nous pénétrâmes dans la salle des réceptions. M. le Ministre de France et Mgr Osouf ouvraient la marche, suivis des deux Missionnaires et des Membres de la Légation. Sa Majesté le Mikado, en habit militaire, relevé par la décoration de son Ordre, se tenait debout au fond de la salle, devant un fauteuil, les mains appuyées sur son épée.—Autour de lui, les fonctionnaires signalés précédemment.

Après les trois saluts d'usage, renouvelés de la porte à l'endroit où l'on s'arrête devant l'Empereur, M. le ministre, en quelques

mots parfaitement dits, présenta à Sa Majesté Mgr Osof, porteur d'une Lettre de S. S. Léon XIII. L'Interprète fit la traduction voulue, et Mgr d'Arsinoë prenant alors la parole, s'adressa en ces termes au Mikado.

SIRE,

“ Le Souverain Pontife Léon XIII, connaissant les progrès qui s'accomplissent sous Votre règne, dans l'Empire du Japon, a désiré se mettre en relations avec Votre Majesté, aussi bien qu'avec les Souverains des autres grandes Puissances du monde. Sa Sainteté a donc résolu d'adresser une Lettre à Votre Majesté, pour Lui exprimer directement combien Elle apprécie les nobles aspirations de Son Gouvernement, et Lui témoigner aussi les sentiments particuliers qui l'animent à l'égard de Votre Auguste Personne.

“ Le Saint-Père a daigné m'appeler à Rome et me charger de porter de sa part cette Lettre à Votre Majesté, recourant au bienveillant intermédiaire de Son Excellence M. le Ministre de France, pour m'introduire devant Elle à cet effet.

“ En venant m'acquitter de cette très-honorable mission, qu'il me soit permis, Sire, d'offrir à Votre Majesté mes plus profonds hommages, et de Lui exprimer aussi mes vœux les plus sincères pour que tous les progrès, inaugurés par Votre règne, continuent et se développent de plus en plus, à la gloire de Votre Majesté et pour le bonheur de son peuple ! ”

Quand l'interprète eut traduit cette adresse, Monseigneur reçut des mains de l'un de ses Missionnaires la lettre du Souverain-Pontife, et la présenta à l'empereur.

Sa Majesté reçut le pli, le considéra un instant, puis, le passant à un officier, il lut à son tour, en Japonais, sa réponse. L'interprète le traduisit à Monseigneur, en excellent français.

Il m'est impossible, Messieurs et Vénérés Directeurs, de vous donner ici le texte même de la réponse Impériale : mais permettez-moi de vous en citer les idées principales.—Sa Majesté le Mikado exprima combien Il s'estimait honoré de la démarche bienveillante du Souverain Pontife, et chargea Sa Grandeur d'offrir au Pape l'expression de ses remerciements. Il affirma son désir de continuer à marcher dans la voie du progrès ;—Sa volonté d'accorder à ses sujets chrétiens une protection égale à celle dont il favorise les autres. L'audience était terminée ; Sa Grandeur présenta à l'empereur les deux missionnaires de sa suite, et tous se retirèrent avec le cérémonial suivi lors de l'entrée.

A peine revenus au salon, le comte Inouye renouvela à Mgr d'Arsinoë combien le gouvernement japonais est honoré de la lettre pontificale. Sa Grandeur, à son tour, témoigna à Son Excellence ses remerciements de la manière dont on avait bien voulu accueillir le message et le messenger de Léon XIII.

Pour se conformer aux usages du pays, on offrit le thé et les

accessoires : puis les voitures ramenèrent à la légation et à la mission les personnes qui avaient assisté à l'audience.

Dans l'après-midi, Mgr Osonf fit au Ministre de la maison de l'empereur la visite d'usage. Puis Sa Grandeur alla remercier M. le ministre de France de ses bons et gracieux offices en cette occasion.

Tel est, Messieurs et Vénérés Directeurs, le résultat de l'audience que j'ose appeler *l'Événement du 12 septembre*. L'effet moral qui en résultera, tournera, Dieu aidant, au bien de la religion, et par suite au bonheur du pays dont la Providence a daigné nous confier l'évangélisation. Inutile de vous dire combien nos néophytes sont heureux tout ensemble et de la démarche du Saint-Père et de l'audience impériale.

Veillez prier avec nous pour que les vœux élevés de Léon XIII trouvent sur ces lointaines îles, jadis si chrétiennes, l'écho désiré *ut sermo Dei curral*.

Veillez agréer, etc.

F MIDON,
Provic. Ap.

Discours de Mgr d'Hulst au mariage de la princesse Marie

Le mariage de la princesse Marie d'Orléans, fille de M. le duc de Chartres, avec le prince Waldemar de Danemarck a été célébré religieusement par Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, le 22 octobre, dans la chapelle du château d'Eu (Seine-Inférieure), résidence de Mgr le comte de Paris, oncle de la mariée.

Voici d'après le *Monde* de Paris, des extraits du discours que le prélat officiant a fait entendre aux nouveaux époux :

.....
" Heureuse union qui prend le ciel pour témoin et qui, sur la terre, rapprochant deux jeunes destinées, resserre aussi l'amitié de deux peuples ! Entre la France et le Danemarck, le passé avait formé plus d'un lien. Sans remonter aux âges lointains, le commencement de ce siècle avait vu la nation danoise payer par des souffrances héroïquement portées sa fidélité à l'alliance française. En des temps plus voisins de nous, elle a connu de nouveau les rigueurs d'un sort qui devait sitôt après devenir aussi le nôtre, celui qui accable le droit sous la force, mais qui n'empêche pas l'âme d'un peuple de survivre à sa fortune détruite, puis la refaire après avoir sauvé son honneur.

" Ces grands souvenirs, avec leur fière tristesse, d'autres plus nombreux et plus joyeux qui redisent les gloires antiques des royaumes de saint Canut et de saint Louis, vous accompagnent en ce moment solennel où vos vies vont se fondre en une.

“ La France salue en vous, Monseigneur, le rejeton d’une race royale, qui, depuis plus de quatre siècles, assure au Danemarck la prospérité, l’honneur et la paix, et qui, dans les limites d’un territoire étroit disputé à l’Océan, sait donner à la royauté assez de prestige pour mériter de voir une même génération de ses enfants s’asseoir sur trois trônes et former à elle seule des liens de fraternité entre les familles souveraines de cinq Etats. De leur côté, une reine et tant de princes, accourus ici de toutes les extrémités de l’Europe, disent éloquemment par leur présence qu’aucune vicissitude politique n’empêchera jamais la Maison de France d’occuper dans l’estime et le respect du monde la place que lui assigne la grandeur de son passé, que lui conserve dans le présent la valeur de ses princes. Et, sans demander à l’avenir aucun de ses secrets, il suffit d’écouter l’opinion générale pour reconnaître que l’union qui va se sceller ici continue et embellit la tradition brillante des alliances danoises.

“ Et vous, Madame, en devenant sœur de tant de rois, vous vous souviendrez de qui vous êtes fille ; vous vous rappellerez que, née en exil, à peine aviez-vous appris à prononcer le nom de la France, vous appreniez en même temps à pleurer ses malheurs et à joindre dans vos prières d’enfant ce nom si cher à celui que votre père dissimulait alors sous un pseudonyme héroïque pour surprendre aux basses défiances le droit de défendre son pays. Avec le souvenir de votre noble et douce mère, une autre image encore vous suivra sur la terre danoise, celle de l’aïeul qui sourit aujourd’hui à votre bonheur, mais dont la mâle figure parut si redoutable aux ennemis de la France lorsque, caché, lui aussi, sous un nom d’emprunt, il allait rejoindre ses vieux marins, échoués dans la cité de Jeanne d’Arc, pour sauver du moins l’honneur du drapeau. Et vous vous direz que la femme chrétienne n’a pas trop de toutes ces exhortations à la vaillance, puisque, dans cette place honorable que l’Evangile lui assigne au foyer, elle a pour mission de former les caractères, de tremper l’âme des enfants, de relever le courage des hommes et d’entretenir autour d’elle une atmosphère de générosité et de dévouement.

“ Mais, il ne suffit pas, Madame, de vous rappeler à quoi votre condition vous oblige ; vous devez savoir aussi à quelle source se puisent les hautes vertus qui vous sont demandées. Le sang des braves qui coule dans vos veines est aussi le sang des saints, le sang de saint Louis et de la reine Blanche, qui, à travers cinq cents ans, avait gardé assez de vigueur surnaturelle pour faire germer, parmi les lis flétris du dernier siècle, cette fleur de sainteté, Mme Louise de France. C’est le sang de la reine Marie-Anélie, votre aïeule, dont le peintre d’Augustin et de Monique a pu, sans changer d’inspiration, tracer la noble figure, et de cette autre reine, votre tante, que la voix, populaire, écho cette fois de la voix de Dieu, acclamait sainte dans les rues de Bruxelles, tandis que tout un peuple pleurait sur son cercueil.

“ Voilà, Madame, les enseignements que vous trouvez dans vos origines. Allez montrer à votre nouvelle patrie ce que peut la grâce de Dieu pour embellir les dons de la nature, les qualités de l'esprit, les délicatesses du cœur, l'éclat d'une condition supérieure et tout l'héritage des vieilles gloires. Par la prière, par l'humilité, par l'aumône, par le retour fréquent aux sources de la sanctification, alimentez en vous-même la foi pure, la charité vraie et cette piété douce et forte qui fait l'âme supérieure aux basses pensées, aux préoccupations frivoles, aux désirs égoïstes. ”

.....

UNE HÉROÏNE ESPAGNOLE.

La lutte contre le choléra a aussi ses héros et ses héroïnes. Parmi ces dernières, citons Conception ou Concha Ineva, fillette de douze ans, qui habitait avec ses parents le village de Valpalmasi, près Saragosse, ravagé par le choléra.

L'instituteur et sa femme furent frappés par le fléau, tout le monde fuyait ; la petite Concha soigna les deux malades et quand ils moururent elle aida, avec le médecin et le curé du village, à transporter les corps au cimetière.

Peu après, le père et la mère de la petite tombèrent malades et moururent. Concha ne quitta pas le chevet de ses parents ; elle s'occupait en même temps des soins à donner à une vieille grand-mère, à trois frères et une sœur de quatre mois, qu'elle nourrissait avec du lait de chèvre.

Deux de ses frères moururent ; la petite porta elle-même leurs corps au cimetière. Un troisième aurait succombé, il était déjà glacé ; Concha se coucha dans le lit et réchauffa de son corps le petit frère, qui guérit.

La presse espagnole a signalé à juste titre ces actes d'héroïsme ; le roi a décoré l'enfant de l'ordre du Mérite, et d'Angleterre il est parvenu de fortes sommes qui serviront à faire l'éducation complète d'une enfant aussi intéressante.

LE CHANT DE L'ÉGLISE.

ÉTUDE ET CRITIQUE.

(suite.)

Afin de donner plus de force et de clarté aux témoignages ecclésiastiques qui vont suivre, nous croyons devoir ajouter quelques réflexions à ce que nous avons dit déjà du caractère de la musique moderne.

Selon l'opinion de ceux qui se sont occupés de critique musicale avec le plus de compétence, il n'y a en réalité aucune différence de *style* et d'*expression* entre le *Requiem* ou l'*Ave Verum* de Mozart et telle ou telle scène de *Don Juan*, d'*Idoménée*, de la *Flûte enchantée* ; entre les messes de Cherubini et telles scènes des œuvres théâtrales du même auteur ; entre les messes et les motets de Haydn et l'oratorio de la *Création* ou celui des *Saisons* ; entre le *Stabat* de Rossini et les belles inspirations d'*Otello*, de *Sémiramide* de *Guillaume Tell*.

Donc, ou toutes ces œuvres peuvent également se flatter de posséder un style religieux, pas une n'a le droit de s'en glorifier.

Dans les opéras de Gluck, les deux Iphigénies, Alceste, Orphée, Armide, comme dans les beaux ouvrages de Sacchini, Spontini, il y a cent fois plus de *couleur religieuse* qu'il n'y en a dans la collection de toute la musique prétendue sacrée qu'on nous fabrique depuis cent ans.

Il suffit d'ouvrir les œuvres de Beethoven pour trouver de nombreux fragments de sonates, de trios, de quatuors, de symphonie, d'un style bien autrement élevé, sublime, RELIGIEUX, que les messes écrites par ce grand génie.

Il n'y aurait qu'à faire un changement de paroles ; cette remarque est tellement vraie que les opéras de Gluck, de Spontini, de Mozart de Rossini, de Weber, ont fourni un répertoire complet de musique religieuse qui peut servir pour toute l'année "*totius anni*" ; les compositeurs dramatiques de tout rang y ont passé, ceux même qui avaient "*dédaigné*" d'écrire une seule note pour l'Eglise, chacun d'eux se trouvant ainsi transformé en musicien religieux "*malgré lui*". Heureux encore ceux qui ont eu assez de foi ou de conscience pour protester contre l'abus sacrilège que l'on faisait de leurs travaux. Choron, un maître trop oublié, s'écriait, un jour qu'il entendait exécuter à l'Eglise un morceau qu'il avait composé pour l'Opéra : "*pardon, mon Dieu, je ne l'avais pas fait pour vous*".

D'autre part, certains morceaux composés spécialement pour l'Eglise, peuvent subir un travestissement qui leur permette de figurer et de "*faire leur effet*" dans un concert, voire même à l'opéra comique.

Il faut avouer que si l'une ou l'autre forme peut également servir à l'Eglise ou à l'opéra selon que les paroles sont saintes ou profanes, s'il suffit d'une simple application de mots en sens contraire pour opérer un changement dans l'espèce, et faire, que, ce qui était tout à l'heure parfaitement profane, devienne, en un instant, parfaitement sacré, il n'y a plus lieu d'argumenter davantage ; il faut se contenter de plaindre sincèrement ceux qui se croient assez forts pour asseoir un raisonnement solide sur un simple jeu d'esprit.

On ne réussira pas plus à nous payer de fictions qu'on a réussi à nous payer de mots. L'affection avec laquelle les compositeurs

ont fait usage de certaines formes scholastiques, empruntées aux artifices du *contre-point* ou de la *fugue*, dans une foule de passages de la liturgie, ne saurait nous en imposer. Il faut plus que des combinaisons artificielles pour arriver à la consécution d'un genre à part, surtout si les éléments dont on dispose sont destinés à la formation d'un genre diamétralement opposé à celui que l'on cherche.

Comment ! il s'agit de style religieux et l'on n'a à nous offrir qu'un style douteux que l'on nous présente avec grand fracas en disant pour toute recommandation : prenez, pourvu qu'il y ait *imitation, fugue* ou *contre-point*, au *Kyrie*, au *quoniam tu solus sanctus*, à *l'et vitam venturi sæculi*, à *l'Amen*, au *Pleni sunt caeli* du *Sanctus*, prenez, ne balancez pas, c'est d'un style religieux.

Veut-on se moquer de nous ?

Ne savons-nous pas, nous aussi, qu'il y a, dans la scène, des situations, où, l'imitation, la fugue, le contre-point, font tout aussi bien, c'est-à-dire, beaucoup mieux, leur effet, qu'au *credo* de la messe ? Ne savons-nous pas, à quelle stérilité d'expression religieuse ou autre, ont été condamnés ceux qui, même avec un talent incontestable, ont abordé ces formes inhérentes au "*style consacré*" ? voyez Mozart dans les deux fugues de son requiem, voyez Cherubini, voyez Hummel, Haydn, Beethoven surtout, dans les fugues de leurs messes.

Nous ne voulons pas dire, assurément, que l'idée de fonder l'expression religieuse sur une austérité de ton qui contraste avec la mollesse et la légèreté des formes théâtrales proprement dites, soit une idée tout-à-fait dépourvue de sens, car elle part d'un sentiment vrai, celui de la distinction de la musique religieuse et de la musique profane (il doit y en avoir une) ; mais nous tenons à faire remarquer que les essais tentés jusqu'à ce jour ont donné naissance à des œuvres, dans lesquelles, l'absence de sentiment et la sécheresse d'expression prouvent que l'on ne devait pas s'attendre à autre chose de la part d'une tonalité qui ne saurait développer qu'un seul ordre d'idées, celui des sentiments purement terrestres.

" Les artifices de fugue et de contre-point, dit D'Ottigue, jointes à des répétitions fastidieuses sur les mêmes mots, sont plutôt des études sur les difficultés harmoniques et des exercices d'école, que de véritables inspirations. Les sublimes élans de la prière se trouvent étouffés sous de mesquines combinaisons scientifiques. Des jeux d'esprit, des formes arides et tourmentées sont loin de convenir à l'auguste simplicité de textes exprimant les sentiments d'humilité, d'adoration de profond anéantissement de la créature envers son créateur".

(voir, pour le développement de cette thèse, le *dictionnaire de plain-chant*, pages 509 et ss.)

Ne trouvera-t-on pas étrange que la musique revêtue des formes austères de la fugue, soit devenue sous la main des Maîtres, ordi-

nairement féconde sur la scène, et presque toujours stérile dans le temple ? comment expliquer de pareils résultats ; et si l'on joint à ces considérations celles que nous avons faites déjà sur les effets de la musique livrée à ses formes ordinaires, que devons-nous conclure, sinon, que la musique, sous quelque forme qu'elle se présente, n'a pas de vocation pour le ministère qu'on veut lui faire remplir.

(à suivre)

QUEL CONFESSEUR ! QUEL PÉNITENT !

En ces derniers temps, le docteur M... se trouvait à Paray-le-Monial. Arrivé au parloir des Jésuites, le Père qui le reçut lui dit :

— Je viens d'apprendre que vous étiez un pénitent de l'un de nos Pères de Paris, le R. P. L..., et de plus que vous étiez docteur en médecine.

— Je suis l'un et l'autre, mon Père.

— Eh bien ! vous pourriez nous rendre un service : nous avons ici un Père qui nous est revenu des missions de l'Afrique centrale dans un état déplorable ; vous seriez bien bon de le voir pour nous donner votre avis sur son état. ”

Le docteur se rendit dans la chambre du missionnaire auquel il fut présenté ; c'était un homme dans la force de l'âge. Il posa au Père les questions d'usage et ne put découvrir aucun symptôme pouvant le mettre sur la trace d'une maladie.

— Mon Père, dit le docteur, je ne trouve en vous aucune lésion organique, et cependant vous n'avez pas l'air d'être dans votre état normal. Seriez-vous hypocondriaque ?

— Oh ! non.

— Scrupuleux peut-être ?

— Non, pas davantage.

— Ni l'un ni l'autre ? Eh bien ! vous avez dû être fortement impressionné par quelque chose ?

— Oui, docteur, très vivement impressionné par un événement qui m'est toujours resté présent à la pensée et que rien ne peut me faire oublier.

— Pouvez-vous, mon Père, me faire connaître cet événement ?

— Oui, docteur, Je me trouvais dans l'Afrique centrale et j'avais pour mission de visiter les hôpitaux. Parmi les malades, s'en trouvait un qui avait ce mal affreux dont on ne guérit pas, la rage. Au moment où je les visitais, il avait un accès, et les infirmiers de l'hôpital cherchaient à le maintenir, et dans tous les cas à le mettre dans l'impossibilité de nuire. Dès que ce malheureux m'aperçut, il cria : “ Oh ! un prêtre ! Je veux me confesser. ” On me consulta du regard. Mon devoir était tracé, je n'avais qu'à le remplir

en confessant le malheureux. " Laissez-nous, dis-je à ceux qui se trouvaient là. "

" Oh ! c'est impossible, me dit-on, vous allez courir le plus grand danger ! "

" Je n'ai qu'une chose à voir en ce moment : il y a là un homme qui peut mourir dans un accès ! Ce malheureux n'a peut-être plus que cet instant pour se réconcilier. Laissez-nous. "

" Tout le monde sortit, sans s'éloigner, et en me disant que l'on viendrait au premier appel. Je m'approchai du malheureux dont le corps était retenu par des liens. Il commença sa confession, puis, malgré lui, il prit mes mains qu'il serra avec une telle force qu'il m'eût été impossible de les dégager. Je souffrais, mais je l'écoutais... il continuait sa confession... puis je sentis les ongles du malheureux pénétrer dans mes chairs... mon sang coulait des blessures qu'il me faisait ; mes mains se trouvaient en ce moment comme dans un étau !... Je continuai de l'écouter. Quand il eut fini, je lui dis : " Mon ami, pour que je puisse vous donner l'absolution, il faut me quitter les mains. " Il les quitta. J'étendis la main droite sur cet infortuné en prononçant la formule de l'absolution.

" Il était temps : j'avais à peine achevé, qu'un nouvel accès se déclarait, accès qui devait emporter le malade... C'était le dernier.

" Depuis ce jour, je vois le malheureux devant mes yeux, et je ressens, sans pouvoir réagir, la douleur que j'éprouvais alors que ses ongles s'enfonçaient dans mes chairs ! Cet état ne laisse pas que d'être très douloureux !

— Mon père, dit le docteur, je vous ai bien écouté : vous avez couru un grand danger, celui d'être mordu par le malheureux, et, dans ce cas, il pouvait communiquer la rage ; mais les ongles ne peuvent en aucun cas produire ce funeste effet.

— Je le sais, dit le Père, mais j'ai toujours cet infortuné devant les yeux. " Le docteur fit ce qu'il put pour mettre le cher Père dans son état normal ; il a de la science, du dévouement, et avec ces belles qualités, la foi de cet ancien maître en l'art de guérir, qui disait en parlant des malades : *Je les soignai, et Dieu les guérit !*

O ! Marie ! Vous méritez toutes les couronnes : C'est la sainte Trinité elle-même, qui ceint votre front d'un diadème riche de toutes gloires.

• (Mgr Pie)

C'est l'ardent désir de plaire à Jésus-Christ et de Lui témoigner leur amour qui a rendu les Saints si avides de souffrances.

Un cœur innocent est porté en haut par le saint amour, comme un oiseau est porté par ses ailes,

(Curé d'Ars.)

LE VIEUX MUSICIEN

PAR

MARTHE LACHÈSE.

(suite.)

X

Le mois de juin commençait. La lumière rayonnait. Les roses s'étaient ouvertes. Paris, lui-même, n'échappait pas aux effluves bienfaisantes qui se répandent à la veille de l'été.

Ce fut par une belle journée qu'une calèche s'arrêta devant le couvent des Frères de Saint-Jean-l'Hospitalier. Deux hommes et deux femmes en descendirent. Ils franchirent le grand portail, traversèrent la cour, et vinrent sonner à la petite porte qui donne accès dans l'intérieur de la maison.

Le Frère portier ouvrit le guichet. Son visage trahit une certaine surprise. Des visiteurs jeunes, élégants, de grande tournure, ne demandent pas souvent à pénétrer dans cet asile de la vieillesse et de la douleur.

Quelques mots s'échangèrent. Après quoi, le Frère fit entrer ces étrangers et les conduisit à un parloir. Il approcha respectueusement quelques-unes des chaises alignées contre le mur, puis il sortit.

Les regards des visiteurs se portèrent tour à tour sur les humbles ornements de ce parloir : simples et modestes images, meubles grossiers, belles fleurs toutes fraîches placées devant une madone, tout contribuait à donner à cette petite salle le caractère si bien monastique de l'ordre, de la joie et de la pauvreté.

— C'est dans une maison semblable qu'un de mes cousins a vécu pendant quarante ans, dit le marquis de Somareuil. Il y était entré à vingt-cinq ans. Il était attaché d'ambassade. Il possédait quelque chose comme trois cent mille francs de rente.

— Ce sont là les grands cœurs, soupira Marguerite. Nous, nous sommes des pygmées...

— Sans les petits, comment mesurerait-on les grands ? dit en souriant le baron Suber.

— C'est Dieu seul qui mesure, reprit le marquis, puisque lui seul juge les cœurs. Lorsque le baron Philippe de Mahaut a préféré un obscur dévouement à l'éclat et à l'opulence, a-t-il plus sacrifié que le pauvre berger de Plou-Braô, exilé volontaire, exilé pour toujours de sa chaumière et de son pays ?...

A ce moment, la porte du parloir s'ouvrit de nouveau, et le Frère Pierre-Marie parut.

Il était pâle de joie. Peu de temps auparavant, une lettre lui avait annoncé qu'il recevrait bientôt de longues nouvelles de son village, et, on le sait, l'amour du pays creuse dans le cœur des Bretons un abîme que rien ne comble jamais.

Pendant une demi-heure, l'entretien se poursuivit de la manière la plus touchante. Des larmes coulaient une à une sur les joues du jeune religieux pendant qu'il parlait de ses sœurs, de ses landes, de son troupeau. Ah ! de quelle reconnaissance n'était-il pas saisi lorsqu'il pensait que ses chers seigneurs, venus à Paris à la veille d'un mariage, avaient bien voulu se soustraire à toutes leurs occupations pour le visiter, lui, pauvre petit Frère ! Et comme il était heureux de remercier de vive voix mademoiselle Suber des bontés que, depuis longtemps déjà, elle prodiguait à sa famille !

Après lui avoir longuement répondu, Marguerite voulut l'interroger aussi. Elle avait promis à sa mère de lui transmettre beaucoup de détails.

— Vous êtes heureux ?

— Pleinement heureux, dit-il avec un sourire angélique.

— Votre vie n'est pas trop dure ?

— Si j'osais, je dirais : pas assez. Pour les autres religieux, elle est très méritoire. Mais, pour moi, Mademoiselle, habitué dès l'enfance à la fatigue, à la simplicité...

— Vos malades vous donnent bien des soucis ?

— Quelques-uns, oui. Ceux qui résistent à Dieu, qui ne veulent pas se tourner vers notre bon Sauveur, ceux-là nous donnent du mal et nous font de la peine. Pour les autres, que voulez-vous, Mademoiselle ? ils font ce que nous faisons nous-mêmes, ils suivent leur chemin vers le paradis.

— Qui avez-vous ainsi chez vous ? Des malades, des infirmes, des aliénés ?

— Il y a un peu de tout, dit le Frère en souriant. Les misères humaines sont variées. Nous les casons de notre mieux, par catégories. Les fous sont à part. Les malades occupent le bâtiment le plus éloigné, celui dont vous n'apercevez que le toit. Dans cet autre à gauche, sont les infirmes. Dans cet asile-ci, logent les vieillards, ceux qui viennent attendre doucement la mort près de nous. Voici leur jardin, dit-il en faisant jouer le cordon d'un store.

Le store remonta rapidement et le Frère ouvrit la croisée.

La fenêtre ainsi dévoilée laissait voir un vaste carré bordé de tilleuls et orné de parterres. Cinq ou six vieillards se promenaient dans ce joli enclos ou se reposaient sur des bancs.

— Pauvres gens ! comme ils sont bien ici, entre vos mains ! dit Marguerite.

Et son regard se reposa sur eux avec une sorte de mélancolie. Ces humbles figures, symboles du passé, à demi penchées déjà vers la terre, que disait-elles à la fiancée qui s'avavançait, radieuse, vers une vie nouvelle et à qui chacun ne parlait que de l'avenir ?

Le Frère les regardait aussi, de la même manière qu'une mère regarde ses enfants.

—Celui donc je m'occupe le plus n'est pas là, dit-il

—Parlez-moi de lui, dit mademoiselle Suber. Je dois apprendre tout ce qui vous touche et le répéter à cette bonne Annaïk.

—Ah ! c'est vous qui êtes bons aussi ! dit le jeune Frère en regardant tour à tour le baron, la baronne et les deux jeunes gens. Mon pauvre vieux, à moi, reprit-il, est simple comme un enfant. Et si doux ! si aimable ! personne ne lui ressemble ici. Il sait dire des choses auxquelles, bien sûr, nul autre ne songerait. Il se meurt lentement. Or ne sait de quoi. C'est une âme qui brûle son enveloppé, sans fruit, malheureusement. Ah ! s'il était ainsi consumé par la vraie charité ! Mais, il vivrait alors, car, dit le médecin, malgré son âge, malgré sa faiblesse, un dévouement pourrait le ranimer. Mais il est seul, il reste seul, je le vois, jour par jour, s'épuiser davantage. Je lui fais la lecture, bien mal, car je ne sais pas bien lire les vers et il veut toujours des poésies. Ou je chante des cantiques pour lui faire plaisir. Il n'aime que la musique, il en fait lui-même le plus qu'il peut. Ah ! tenez ! le voici, dit-il. Nous ne pouvions pas le voir. Il était derrière la charmille.

Mademoiselle Suber se pencha, son regard suivit l'indication du Frère... et le cri qui s'échappa de ses lèvres retentit jusqu'au fond du jardin.

Stanislas Jacob l'entendit, ce cri qui avait vibré au milieu du silence. Il se retourna, effrayé. Il vit, dans le cadre de la fenêtre, Marguerite, debout, éperdue, qui lui tendait les bras...

Il ne jeta pas de cri, lui, mais il crut mourir. Il battit un moment l'air de ses mains... et tomba, défaillant, dans les bras de Robert qui, d'un bond, avait franchi l'appui de la fenêtre.

Ah ! qui pourrait dépeindre la scène qui, alors, se passa ! Le mort si sincèrement pleuré, l'ami dont le dévouement était maintenant connu, quoi ! il vivait ! et il était là, tout brisé, mais saisi d'une de ces joies soudaines, impétueuses comme la flamme qui s'élançait du foyer ! Et tous étaient penchés sur lui, serrant ses pauvres mains tremblantes, lui répétant des choses qui le ravissaient ! Ils le nommaient leur bienfaiteur ! leur douce et héroïque victime ! Ils lui disaient que, pour couronner son œuvre, là-bas, dans le cher village, le bonheur avait germé pour eux ! Mais pourquoi les avoir condamnés à l'erreur ? Pourquoi ce long, ce douloureux silence ?

(à suivre)

La bonté nous fait apprendre et nous fait oublier bien des choses.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

xx Mach. XIII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS :

Flavie Cusson—Hyacinthe Labaie.—James McGree.—Joseph Desjar-
dins—Walter Farlonj.—André Gauthier.—Amos Brower.—Augustin Li-
zotte.—Nicolas Hurlubise.—Maurice Lora.—Amanda Manceau.—Mary
McCarthy.—Amédé Girouard.—Victoria Bélanger.—Louis Dallaire.—Jam-
es Flanagan.—El. Moore.—Malthilde Quesnel.—P. Z. Lincot.—Ann
Buckley.—Malvina Bourdon.—Aug. de Bouchesie.—Emelie Guérin.—
Jean Villeneuve.—Malvina Peltier.—John Reynolds.—Louis Garrand.—
Avila Perrault.—Sarah Brannan.—Mary Ann Farrell.—Céline Daigle.—
Autoine Meunier.—Catherine Dillon.—J. B. Marrii.

DE PROFUNDIS.

REMEDE DU Dr SEY, DE PARIS

est sans contredit, le meilleur spécifique comme pour prévenir les dérangements
des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonc-
tions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie
au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de
sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élé-
vées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du REMÈDE
DU DR SEY.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le REMÈDE DU DR SEY, dont vous êtes l'agent
unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser
l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseil-
le surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme
moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué L. J. LAUZON, Ptre.
Saint-Henri de Montréal, 10 octobre 1884.

M. Lachance. Ayant fait usage du REMÈDE DU DR SEY, pour la dyspepsie, je m'en suis très-
bien trouvée.

Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,
Montréal, 14 octobre 1884.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL.

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.

ILLUMS POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

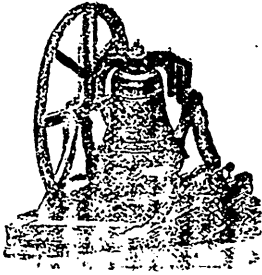
ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

ETOFFES POUR COSTUMES DE PENSIONNATS ET COLLEGES

IMPORTATION RECENTE

BOISEAU FRERES 236, 237 RUE SAINT-LAURENT



CLOCHES D'ÉGLISES
THE JONES & BELL FOUNDRY CO.
 TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN FER.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent
 MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec
 soin. Première qualité de drogues et matières
 chimiques.

LOGE & CIE

CHAPELIERS PARISIENS

21 rue St-Laurent

MONTREAL.



ATELIER
 DE
 Vitraux colories
 & de Montréal

CASTLE & FILS

40 rue Bleury

VERRES DE TOUTES SORTES
 p. ur

CHASSIS D'ÉGLISE.

Plombés,
 Colories

ORNEMENTATION

Emblèmes
 Religieux

FIGURES ET SUJETS PEINTS
 AVEC UN ART EXTRAÛRE

Dessins, prix et quan-
 tités fournis gratis.

En écrivaint, veuillez
 mentionner
 La Semaine Religieuse.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
 sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

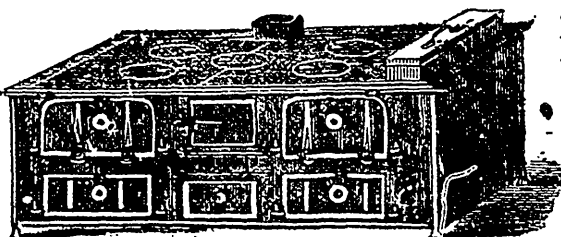
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal, P. Q.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vée par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Convents,
d'Hospit-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264.

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE

DUPUIS, BRIEN, COUPLÉE & CIE.

AUX DEUX BOULES D'OR

SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

HAUTES NOUVEAUTES

Ancienne Maison PILON & CIE

647 et 649, Rue ST-CATHERINE, Montréal.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL.

RECOMPENSE ! DE \$10 a \$50,

à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance
d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

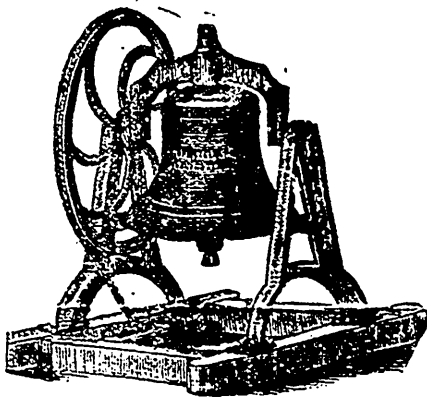
L'AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

W. BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et
à chauffage.---Ouvrages en métal de tou-
tes sortes. --- Commandes reçues pour
Eglises et maisons d'éducation.---Exc-
cution prompte et bonne.

No 15 RUE CLAUDE, MONTRÉAL.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS.

(Fournitures pour intérieur d s
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E.CHANTELOUP. 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

VOYEZ LES NOUVEAUX :

LE ART GARLAND

POÈLE DE PASSAGE, tout nouveau réunissant Beauté et PERFECTION.

L'ALASKA

POÈLE TRÈS FORT POUR ÉGLISES ETC, BIEN CONNU : AUSSI LE

GRAND ROUGE.

GRAND POÈLE DE CUISINE AYANT DEUX FOURNEAUX, ETC. Chez,

L. J. A. SURVEYER,

1588 RUE NOTRE-DAME.



UNE SPECIALITE

MESSIEURS LES ÉCONOMES

feront bien de visiter les

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

Pour leurs Provisions d'Automne
Marché Centre

468½ RUE LAGAUCHETIÈRE

Succur ale au MARCHE ST ANTOINE RUE LAMONTAGNE
MONTREAL